



Verband Schweizerischer Schützenveteranen
Association suisse des tireurs vétérans

PROCES-VERBAL

104^{ème} assemblée des délégués ordinaire

Samedi, 14.04.2018, Halle polyvalente, Glovelier JU,

Présidence	Bernhard Lampert, président central
Procès-verbal	Walter Ruff, actuaire de l'association
Traduction	Paul Döbeli, traducteur
Ordre du jour	selon invitation
Durée	10h15 – 12h50

Léon Frésard, président de l'Association cantonale des Tireurs-Vétérans du Jura, salue les participants au nom des tireurs vétérans du canton du Jura à la halle polyvalente de Glovelier JU. Il remercie le Comité central pour la bonne collaboration et ses camarades jurassiens pour leur travail. Il exprime également sa reconnaissance aux Autorités jurassiennes, qui ont offert l'apéritif. Il souhaite aux participants un bon déroulement de l'assemblée et de bons souvenirs à ce jour dans le Jura.

Un grand merci à nos camarades tireurs jurassiens, aussi pour les cadeaux. Nous nous souviendrons volontiers de cette assemblée des délégués bien organisée dans une ambiance sympathique.

ORDRE DU JOUR

1. Salutations du président central

Bernhard Lampert, président central, salue chaleureusement tous les délégués, hôtes d'honneur ainsi que les personnalités de la politique, des administrations, de l'armée, les représentants d'associations amicales et maisons qui soutiennent nos efforts et notre action de formation de la relève. Ce sont :

Représentants de la politique :

Anne Froidevaux, Présidente du Parlement jurassien,
Damien Scheder, Chef de secteur du service de la protection de la population et sécurité,
Pascal Crétin, Conseiller communal de la commune fusionnée de Haute-Sorne.

Représentant de l'armée : Colonel Fabien Kohler, Officier de tir pour le canton du Jura, Viques.

Représentants du monde du tir: Ruedi Meier, membre du comité FST, St. Ursanne, Regula Berger, Directrice du musée suisse du tir, Berne, Jacques Dessemontet, président ASVTS, Yverdon-les-Bains, Peter Trauffer, président du CO de la finale JU+VE, Heinz Küpfer, secrétaire central ASCC, Luterbach, Léon Frésard, président ACTVJ, Le Bémont, Pierre Seuret, président d'honneur ACTVJ, Delémont, Yannick Vernier, président Fédération Jurassienne de Tir, Courgenay et Charles Liechti, président ATVJB, Corgémont.

Représentants des maisons qui soutiennent l'ASTV : Fritz Egger, RUAG Ammotec, Thoune, Andreas Zehnder, Zehnder Print AG, Wil, Denis Imhof, Louis Imhof SA, Courtételle.

Membres d'honneur ASTV : Edgar Aerni, Peter Anderegg, Fritz Britt, Michel Dousse, Heinz Gränicher, Fritz Kilchenmann, Pius Kyburz, Josef Lauper, Franz Müller et Walter Schiesser.

Dames d'honneurs : Cosette Möri, Glovelier, Janina Keller, Courchapoix.

La liste détaillée se trouve sur les tables.

Avec l'assemblée des délégués de ce jour, toutes les associations cantonales ont organisé au moins une fois une assemblée des délégués de l'ASTV. Le Jura est le dernier canton qui a l'honneur d'organiser une AD, parce qu'il est entré tardivement (1979) dans la Confédération et l'Association cantonale des tireurs-vétérans du Jura a été constituée la même année. Le canton du Jura a été créé en 1979. Les travaux préparatoires pour créer l'«Association cantonale des Tireurs-Vétérans du Jura» dans le nouveau canton ont été entamés sans tarder. Les vétérans jurassiens étaient jusqu'à cette date une section de l'Association bernoise des tireurs vétérans. En présence du comité de la nouvelle association baptisée "Association des Tireurs Vétérans du Jura Bernois", l'assemblée constitutive a eu lieu le 23 mars 1979 à Glovelier. Donc dans le même village où 39 ans plus tard l'Assemblée des délégués séjourne.

L'assemblée des délégués a été encadrée par la Fanfare Concordia Liberté de Glovelier, sous la direction de Monsieur Christian Giger.

L'envoi de l'ordre du jour a été fait dans les délais. Dans le délai prescrit nous n'avons pas obtenu des demandes des associations cantonales. Le président central a ouvert la 104^{ème} AD vu qu'il n'y avait pas d'objections ou des compléments.

2. Hommage aux camarades disparus

Avec les mots : „Tu peux verser des larmes sur un ami qui nous a quittés. Tu peux rire parce qu'il a vécu. Tu peux fermer les yeux et prier pour qu'il revienne. Où tu peux ouvrir les yeux et voir tout ce qu'il a laissé“, le président a entamé la cérémonie d'hommage aux camarades décédés. La Fanfare Concordia Liberté de Glovelier“, sous la direction de Monsieur Christian Giger, a entonné un hymne à la mémoire des camarades disparus.

Après une dernière pièce de musique, le président central remerciait les musiciens de la Fanfare Concordia Liberté de Glovelier, sous la direction de Monsieur Christian Giger. Les personnes présentes les remercient avec un chaleureux applaudissement.

Pascal Crétin, Conseiller municipal de la commune fusionnée de Haute-Sorne a transmis les salutations du Conseil communal et de la population de Haute-Sorne. Haute-Sorne est une commune qui a été créée le 1^{er} janvier 2013 par la fusion des communes de Bassecourt, Courfaivre, Glovelier, Souce et Undervelier. La population se monte à 7'000 habitants. Haute-Sorne est la deuxième commune jurassienne au niveau de la population. La surface est de 71.06 km² et jouxte les communes jurassiennes de Courtételle, Develier, Boécourt, Saulcy, Saint-Brais, Châtillon et Clos-du-Doubs et les communes bernoises de Rebévelier, Petit-Val, Perrefitte et Moutier. Haute-Sorne dispose d'un Conseil général de 33 et un Conseil municipal de 9 membres. La position centrale au cœur du Jura permet un bon développement économique. En collaboration avec le canton du Jura on étudie la création de 150'000 m² de terrain industriel. Haute-Sorne dispose de 3 écoles primaires et une école secondaire. L'école cantonale se trouve à quelques km à Delémont. Haute-Sorne compte 60 sociétés, dont plusieurs sociétés de tir. Bassecourt abrite une nouvelle installation de tir au fusil et au pistolet. La commune est bien connectée aux CFF, aux

Chemins de Fer du Jura et l'autoroute A16. Dès l'année prochaine, Haute-Sorne sera connectée à la ligne TGV à Belfort. En 3 heures on pourra rejoindre Paris. Monsieur Crétin remercie les personnes présentes et nous souhaite un bon déroulement de l'assemblée. Il clôt sa conférence avec les mots „Ce n'est pas parce qu'il y a des tireurs qu'il existe une armée, mais une armée sans tireurs n'est pas une armée “.

Les personnes présentes le remercient avec un fort applaudissement. Le président central lui remet un cadeau et lui souhaite ainsi qu'à la commune fusionnée de Haute-Sorne de la prospérité et le bien-être.

3. Présence et élection des scrutateurs

Sont présents 23 associations cantonales, excusé 1 et 1 association régionale et 10 membres d'honneur, 118 délégués, 11 membres du comité central et 25 hôtes, au total 164 personnes présentes. Ont le droit de vote : 10 membres d'honneur, 116 délégués et 11 membres du comité central, au total 137, majorité absolue : 69 voix. Majorité de deux tiers : 92 voix.

Sont élus scrutateurs : premier rang : Ueli Looser, AC SH, deuxième rang : Markus Leuenberger, AC BE, troisième rang : Willi Würzer, AC AR, quatrième rang : Fritz Kilchenmann, membre d'honneur ASTV, cinquième rang : Karl Matter, AC ZG, sixième rang et le CC : Max Buchli, AC GR.

4. Procès-verbal de la 103ème assemblée des délégués du 22.04.2017, salle Lopper, Hergiswil NW

Le procès-verbal de la 103ème assemblée des délégués figure dans notre rapport annuel 2017 ; la version originale allemande aux pages 27 – 36, et la traduction en français aux pages 37 – 46. L'AD accepte le procès-verbal sans discussion en remerciant Walter Ruff, actuaire de l'association pour son travail consciencieux et Paul Döbeli pour la traduction impeccable.

5. Rapport annuel du président central et rapport d'activité de la commission de tir

Le rapport annuel 2017 du président central figure aux pages 3 – 5 (version originale allemande), et la traduction en français aux pages 6 – 8. La discussion n'est pas demandée. Jean-Pierre Kunz, vice-président procède au vote sur le rapport. L'assemblée accepte le rapport annuel 2017 sans discussion et avec des applaudissements.

Le rapport d'activité de la commission de tir et les résultats se trouvent en deux langues aux pages 14 – 20 du rapport annuel. Le rapport est accepté sans discussion et la commission de tir et son président, Florian Zogg, sont remerciés de leur excellent travail.

6. Comptes annuels 2017, décompte des cartes-couronnes 2017, rapport de la commission de vérification des comptes, décharge du caissier central et du comité central

Les comptes annuels 2017 se trouvent en deux langues aux pages 21 – 24, le décompte des cartes-couronnes et leurs fonds à la page 25 du rapport annuel 2017. Les comptes bouclent avec un déficit de CHF 6'308.88, sans aucunes provisions et/ou attributions au fonds pour réserves spéciales. L'écart au budget 2017 provient de la disparation du sponsor principal de la finale JU+VE et de l'augmentation de la contribution pour la relève qui prend effet seulement en 2018. L'association dispose d'un capital propre au 31.12.2017 de CHF 117'896.99 et des provisions, fonds inclus pour des tâches spéciales, de CHF 94'340.00. Les remboursements du fonds des cartes-couronnes se montent à CHF 215'845.00, les entrées de paiements des associations

cantonaux s'élevaient à CHF 175'626.00. L'état du fonds des cartes-couronnes est de CHF 645'850.00 au 31.12.2017.

Le rapport de la commission de vérification des comptes, présidée par Manfred Mani, figure en deux langues sur la page 26 du rapport annuel. Les rapporteurs proposent à l'AD 2018 d'accepter les comptes 2017 et le décompte des cartes-couronnes 2017. De plus, ils proposent de donner décharge au comité central. La commission de vérifications des comptes n'a pas de remarques supplémentaires. Le président central remercie les camarades pour leur bon travail de révision.

Les délégués approuvent la proposition sans discussion et à l'unanimité. Avec un applaudissement ils remercient le caissier central, Martin Hug, pour son important travail et la comptabilité gérée irréprochablement, et Alois Estermann pour la gestion des cartes-couronnes présentée d'une manière exemplaire et sans fautes. Merci beaucoup.

Anne Froidevaux, Présidente du Parlement jurassien, remercie chaleureusement l'assemblée pour son invitation Elle est heureuse de nous apporter les salutations du Gouvernement et du Parlement jurassien. Le sport de tir, comme tous les autres sports demande de la discipline, de l'endurance et du fair-play et il faut des années pour devenir un tireur très capable. Il sert aussi à la cohésion nationale et le tir peut être effectué pendant toute la vie. Le sport est d'une grande importance au canton du Jura.

Avec trois médailles aux jeux olympiques, des sportifs jurassiens se sont fait remarquer. Elle espère que les délégués rentrent chez eux avec une bonne image du Jura. Elle remercie le comité d'organisation jurassien pour leur travail important.

Les présents remercient Madame Froidevaux avec un grand applaudissement. Le président central la remercie pour ses paroles et lui remet un cadeau.

7. Budget 2018

Le budget 2018 figure aux pages 22 à 24 du rapport annuel 2017. Avec des dépenses de CHF 233'250.00 et des produits de CHF 233'650.00 le budget prévoit un bénéfice de CHF 400.00.

Le budget 2018 est accepté à l'unanimité par les délégués.

8. Fixation de la cotisation annuelle 2019

Il n'y a pas de nécessité d'augmenter la cotisation annuelle 2019. Mais les recettes d'intérêts et du tir en baisse nous obligent peut-être d'envisager une augmentation.

Les délégués acceptent à l'unanimité la proposition du comité central de laisser inchangée la cotisation annuelle à CHF 1.00 et la cotisation liée pour la relève (finale JU+VE) à CHF 2.00 par membre.

9. Elections

Il n'y a pas de postes vacants au comité central. Nous devons élire, comme chaque année, un membre de la commission de vérification des comptes.

9.1 Election d'un nouveau membre à la commission de vérification des comptes

Est élu à l'unanimité Hubert Müller, né le 04.02.1950, employé technique, domicilié à Triboltingen, ancien président de la société cantonale de tir thurgovien de 2005 à 2017. Il accepte l'élection.

Discours du représentant de l'armée

Le président central a le plaisir de donner la parole au représentant de l'armée, le colonel Fabien Kohler, Officier fédéral de tir du canton du Jura. Pour nous, tireurs vétérans, c'est un grand honneur et une profonde satisfaction de saluer à nos assemblées annuelles un officier supérieur de l'Armée.

Le colonel Fabien Kohler nous remercie pour l'invitation. Avec un grand plaisir et intérêt il participe à notre assemblée des délégués. Le colonel Fabien Kohler remerciait les participants pour leur engagement pour le sport de tir et pour le tir hors service. Il nous apporte les salutations du commandement de l'armée et nous remercie pour le soutien d'une politique de défense crédible pour notre pays. Dans sa fonction d'OFT il représente les intérêts de la Confédération en ce qui concerne le tir hors service. L'application des règlements de sécurité est d'une importance primordiale. Avec le processus de développement de l'armée (DEVA) entamé en 2018, l'armée s'oriente vers un futur moderne et flexible : Améliorations claires de la disponibilité, formation des cadres, de l'équipement ainsi qu'un ancrage régional renforcé sont les quatre points essentiels du DEVA. La proportion entre les prestations et des moyens financiers doit être mise sur une base solide de manière durable. Le DEVA doit mettre l'armée dans une situation afin qu'elle peut efficacement défendre et protéger la Suisse et sa population contre des menaces et des périls. Le DEVA est un bon projet, qui a été voté par le parlement ; avec un effectif souhaité d'environ 100'000 MdA. Le budget annuel est de CHF 5 milliards avec 5 millions de jours de service par année. Le Conseil fédéral a décidé le 08.11.2017 un renouvellement des moyens de protection de l'espace aérien. Il a autorisé le DDPS, de planifier l'achat de nouveaux avions de combat et des moyens pour la défense aérienne sol/air de max. CHF 8 milliards pendant une période de neuf ans. De plus un montant supplémentaire de CHF 7 milliards doit être mis à disposition pour le renouvellement d'autres systèmes d'armes. Le total de CHF 15 milliards concerne la période jusqu'à 2032.

Il remercie chacun pour son attention et nous souhaite une activité de tir sans accident. Le président central remercie l'orateur et lui souhaite personnellement toutes sortes de bonnes choses, santé et bien-être. Il lui remet un petit cadeau. Un applaudissement fort le remercie pour son exposé.

10. Changement de la forme de parution du „Vétéran Suisse“

La mission de la CP au comité central

Lors d'une votation consultative, la conférence des présidents a décidé comment les associations cantonales et l'association régionale s'imaginent le futur du „Vétéran Suisse“ et quelles mesures devraient être prises. Avec 13 voix elle a décidé d'abandonner l'impression du « Vétéran Suisse ». La variante de publier le journal dans la forme actuelle réalisait 11 voix. *Cette variante prévoyait que les associations cantonales et l'association régionale de supportent une campagne de propagande afin d'arriver de nouveau à 5'000 abonnés. La proposition d'un abonnement obligatoire ou un financement par l'ASTV ont été refusés chacun avec 0 voix.*

Motif

Le déclencheur du traitement du point à l'ordre du jour "Mesures pour le maintien de notre organe d'association" était la situation alarmante concernant le recul du nombre d'abonnés ainsi que les coûts croissants, ce que nous avons pu absorber avec un prix d'abonnement modérément augmenté. Mais nous cherchions une solution à moyen terme avec un horizon de 5 ans. Ce qui aurait pu être le cas si nous avions gagné 1000 nouveaux abonnés. L'ASTV lutte depuis 10 ans

pour garantir l'existence de notre organe d'association et a effectué dans les années passées diverses actions de propagande avec les associations cantonales et l'association régionale. Malheureusement toujours avec un succès modéré (entre 2,5 et 3,8% nouveaux abonnés). Il semble que le potentiel d'abonnés est épuisé avec 19 % des membres qui abonnent le journal. Et ceci avec une tendance à la baisse.

Propositions de solution du CC

En conséquence de la volonté de la conférence des présidents de l'ASTV 2017, le comité central a élaboré en collaboration avec la maison Zehnder Print AG et le fournisseur d'accès Internet deux variantes pour permettre le changement de l'édition imprimée actuelle à l'édition électronique sur notre page d'accueil. Ce sont les variantes suivantes :

Variante 1 :

Edition on-line du „Vétéran Suisse“ en format PDF.

Variante 2 :

Utilisation de la structure actuelle (Top Menu) de la page d'accueil avec un élargissement de certains sous-menus.

Les avantages et les désavantages des deux variantes – avec justification – étaient décrits en détail dans le message.

Proposition du comité central

Le comité central propose à l'assemblée des délégués d'accepter la variante 2 (Utilisation de la structure actuelle de la page d'accueil avec un élargissement de certains sous-menus), parce que la quantité de travail par rapport à la variante 1 est beaucoup moins élevée et nous profiterons d'un succès véritable concernant l'actualité. De plus, nous pouvons éviter le double emploi des informations en préparant les articles chaque semaine et nous avons la possibilité de mettre en ligne des articles spontanément. En faisant ainsi nous pouvons éliminer le manque principal de la solution actuelle – l'actualité manquante.

Qu'est-ce qui se passe si la demande est refusée ...?

Retour à la case 1. Cela veut dire que le „Vétéran Suisse“ sera édité dans la forme actuelle. Les associations cantonales et l'association régionale supporteront ensemble avec le comité central la campagne publicitaire, avec le but d'arriver de nouveau à 5000 abonnés. Malheureusement nous devons partir du principe, que l'effet d'une action de sauvetage pour la forme imprimée du „Vétéran Suisse“ sera de courte durée et que nous affronterons les mêmes problèmes dans 2 ou 3 ans.

Procédure de votation

Le comité central propose à l'assemblée des délégués la procédure de votation suivante : D'abord la décision de principe – Changement de la forme d'édition du "Vétéran Suisse" – Oui ou Non.

Après on confrontera les deux variantes de solutions du comité central.

Proposition du comité central

La proposition du comité central par ordre de la conférence des présidents est la suivante : *d'accorder le changement de l'édition imprimée à l'édition on-line du « Vétéran Suisse » sur la page d'accueil de l'ASTV.*

La discussion n'est pas demandée.

Décision

acceptent le changement de l'édition imprimée Les délégués à l'édition on-line du „Vétéran Suisse“ sur la page d'accueil de l'ASTV avec 109 contre 19 voix.

Proposition de la mise en œuvre

En tant que délégués vous avez accepté le changement de la forme d'édition du „Vétéran Suisse“. A la suite nous devons décider la forme de la mise en œuvre.

Le comité central favorise de toute évidence la variante 2. Cela veut dire d'utiliser la structure existante de la page d'accueil avec un élargissement des sous-menus, parce que la quantité de travail par rapport à la variante 1 est essentiellement plus faible et qu'un progrès véritable concernant l'actualité mainte fois demandée a été atteint. La variante 1 présente un effort de travail beaucoup plus grand parce que le chef de presse de l'ASTV doit établir la mise en page. Les prestations de la maison Zehnder AG tomberont. Le désavantage qu'un mensuel ne peut jamais être „actuel“ demeure avec la version électronique. La limite respectivement et le double emploi par rapport à la page d'accueil ne peuvent pas être résolus facilement et la réallocation des contenus peuvent irriter l'abonné.

La discussion n'est pas utilisée.

Décision

La réalisation de l'édition on-line par la variante 2 (Utilisation de la structure existante de la page d'accueil et l'élargissement de certains sous-menus) est acceptée avec 126 contre 9 voix.

Bernhard Lampert, président central,

annonce une surprise, présentée par Monsieur Andreas Zehnder, Zehnder Print AG, Wil.

Andreas Zehnder, Zehnder Print AG, Wil.

En 1930 son arrière-grand-père, Georg Zehnder, a fondé le "Vétéran Suisse". Toutes ces années la publication du « Vétéran Suisse » n'a rien coûté à l'ASTV. Grâce à l'abonnement combiné avec l'«active Life», la maison Zehnder Print AG pouvait maintenir l'édition du „Vétéran Suisse“ même si le nombre d'abonnés est tombé continuellement. Au point de vue financier, la cessation du « Vétéran Suisse » serait très intéressant, parce qu'on peut compter qu'une partie des abonnés continuerait d'abonner l'«active Life». Les coûts pour le „Vétéran Suisse“ pourraient être économisés. Dans la forte conviction qu'on devrait maintenir les traditions, surtout si l'arrière-grand-père les a mis dans le berceau. Et il y a sûrement beaucoup qui ne veulent pas se passer du „Vétéran Suisse“. En 2030 il serait pensionné et il a la vision que le „Vétéran Suisse“ existerait encore. Il a décidé d'éditer le « Vétéran Suisse » jusqu'à nouvel ordre, sans aucune obligation de l'ASTV. Il mettra aussi le PDF à disposition de l'ASTV. Il remercie les personnes présentes pour leur soutien et se réjouit d'éditer le „Vétéran Suisse“ et l'«active Life» mois par mois. Les abonnés sont libres d'abonner les deux éditions ou seulement l'«active Life». Il se réjouirait si les abonnés continueraient d'abonner le „Vétéran Suisse“ et l'«active Life» ensemble. Les personnes présentes le remercient avec un fort applaudissement.

Bernhard Lampert, président central,

remarque que nous aurons une solution hybride, à savoir un journal et la page d'accueil. Il remercie chaleureusement la maison Zehnder et spécialement Monsieur Andreas Zehnder. Les personnes présentes le remercient encore une fois avec un fort applaudissement.

11. Révision partielle des statuts ASTV (Annexe 2)

Indépendamment de cette décision le comité central propose aux délégués une révision des statuts. Une formulation plus ouverte du chapitre communication aurait un avantage afin d'avoir plus de marge de manœuvre. Parce que la problématique « Vétéran Suisse » et le nombre d'abonnés nous préoccupera avec certitude à l'avenir. Dans nos statuts actuels on trouve des noms et des appellations qui ne devraient pas y être. Dans l'article 15 de nos statuts nous devons biffer les appellations "Le Vétéran Suisse" et l'"organe de la FST" et les remplacer par l'indication sur la page d'accueil. Le reste est inchangé.

Proposition du nouveau texte :

Article 15 Invitation et propositions

La convocation à l'assemblée des délégués est faite par le comité central. Elle doit être envoyée aux associations cantonales et régionales au moins 30 jours avant la date de l'assemblée et publiée sur la page d'accueil de l'ASTV.

Michel Dousse, membre d'honneur de l'ASTV, a encore une question de compréhension. D'un côté Monsieur Andreas Zehnder propose continuer d'éditer le „Vétéran Suisse“. De l'autre côté il est prévu une nouvelle solution. Le „Vétéran Suisse“ dans la forme actuelle et en plus le PDF. Il ne connaît pas le résultat. Pourquoi avons-nous besoin d'une nouvelle solution si Monsieur Andreas Zehnder veut éditer le „Vétéran Suisse“ jusqu'à 2030? Il ne comprend pas qu'on aura des coûts à deux places.

Bernhard Lampert, président central, remarque que l'ASTV n'aura pas des coûts supplémentaires avec cette nouvelle solution. L'ASTV n'aura que des coûts supplémentaires uniques de CHF 400.00 pour l'adaptation de la page d'accueil.

VIII. Communication

Article 37 Organes de l'association

Biffer sans remplacement.

Article 38 Informations

Le comité central s'efforce de pratiquer une information transparente auprès des associations cantonales et régionales et de leurs membres. Il utilise à cet effet des médias appropriés et exploite une page d'accueil sur Internet.

Le président central rend les délégués attentifs que pour ces changements il faut la majorité de deux-tiers.

Décision de l'AD

Les délégués acceptent la révision partielle des statuts de l'ASTV avec 122 contre 7 voix. L'article 37 sera biffé sans remplacement et les articles 15 et 38 seront reformulés.

12. Honorariat

12.1 Remise de drapeau

Notre banneret, Gerold Ruch a démissionné après 5 ans d'activité comme banneret et 8 ans comme banneret-remplaçant. Cette année, il fête son 75^{ème} anniversaire. Gerold Ruch a pris les membres du comité central, qui doivent se retirer à 75 ans, comme modèle et il a démissionné. Même que nous acceptons sa décision nous renouons avec regret de ses services. Le comité central se réjouit de présenter un successeur digne.

Depuis 2016 Markus Schnidrig est banneret-remplaçant et maintenant le comité central l'a élu comme nouveau banneret. Markus Schnidrig, né le 22.08.1952, marié, fonctionnaire administratif, habitant Schwarzenburg BE, est tireur au pistolet actif et depuis 1973 il est chef de tir pistolet. De plus, il était 6 ans chef de match pistolet de l'association bernoise sportive de tir et membre des

tireurs vétérans de Berne-Mittelland. Il est membre d'honneur des tireurs pistolets de Schwarzenburg, des tireurs sportifs Mittelland de l'ABST.

Lors d'une simple cérémonie de remise le drapeau passe de l'ancien au nouveau banneret. Nous remercions Gerold Ruch pour ses 13 ans de services fidèlement rendus comme banneret et banneret-remplaçant de l'ASTV. Au nouveau banneret, Markus Schnidrig, nous souhaitons beaucoup de joie et satisfaction dans sa nouvelle fonction. Puisse-t-il porter notre drapeau avec fierté, en joies et en peines, pour l'honneur de notre association, de traiter notre bannière avec respect et veiller pour son bien.

12.2 Honorariat

C'est une des traditions de l'ASTV de mentionner et d'honorer les présidents des associations cantonales qui ont remis leur fonction à des camarades plus jeunes. Il s'agit de :

- Philippe Angeloni, ancien président de l'association genevoise des tireurs vétérans,
- Willi Blaser, ancien président de l'association argovienne des tireurs vétérans,
- Bruno Jaeggi, ancien président de l'association lucernoise des tireurs vétérans.

Ces anciens présidents cantonaux ont apporté beaucoup au monde de tir des vétérans. Le comité central les remercie pour leurs services. Nous leur souhaitons une bonne santé et beaucoup de joie et de camaraderie au sein des tireurs vétérans.

12.3 Honorariat

Manfred Mani, président, quitte la commission de vérification des comptes. Le comité central le remercie pour ses services et sa disponibilité et lui souhaite bonne santé et beaucoup de moments joyeux au sport de tir. Un petit cadeau lui est destiné pour ses services et lui sera remis ultérieurement. Manfred ne pouvait pas participer à cette assemblée.

12.4 Honorariat

Gerold Ruch a été banneret-remplaçant pendant 8 ans et banneret de notre association pendant 5 ans. A cette époque, il a présenté fièrement notre drapeau lors de moments festifs et a assisté beaucoup de nos camarades lors de leur dernier chemin et leur a rendu hommage une dernière fois. Gerold a toujours accompli sa fonction avec dignité et le respect comme il convient. A côté de sa fonction de banneret il s'est engagé avec joie et passion comme tireur. Il est tireur actif sur 300m, ancien secrétaire et président de la société de tir Beundenfeld BE (entretiens dissoute). De plus il était pendant 15 ans chef du groupe „Edelweiss“ dans la ST St. Antoni et membre des tireurs vétérans fribourgeois. Cet engagement fidèle au devoir et de longue date justifie de nommer Gerold Ruch membre d'honneur de l'ASTV. L'assemblée des délégués nomme Gerold Ruch sans voix contre et avec un grand applaudissement membre d'honneur de l'ASTV.

13. Orientation sur la Fête Fédérale de Tir des Vétérans 2019

Fritz Kilchenmann, membre du comité d'organisation de la 26^{ème} Fête Fédérale de Tir des Vétérans 2019 à Zurich, nous oriente que la FFTV 2019 est placée sous la devise „Amitié en liberté“, qui tire son origine de la nouvelle de Gottfried Keller "Le fanion des Sept Braves".

Il nous informe en détail concernant le comité d'organisation, le comité de tir, les installations de tir, les cibles, l'infrastructure, le plan de tir, les pré réservations, les inscriptions, la remise des plans de tir et le nombre de participants prévus.

Dates importantes

05. au 10.08. et

12. au 16.08. Tir général

13.08. ⇒ Journée officielle

17.08. ⇒ Tir inter-associations

07.11. ⇒ Proclamation des résultats

Les tireurs vétérans zurichoïses se réjouissent d'une grande participation et vous remercient à l'avance. Cette fête est un aveu et un soutien pour le sport de tir que nous espérons de durer encore longtemps dans notre pays libéral.

Bienvenue à l'Albisgütli zurichoïses. „Bon Tir“.

Bernhard Lampert, président central, remercie Fritz Kilchenmann et ses camarades zurichoïses pour la disposition de supporter cette tâche importante avec ses responsabilités. Il est persuadé, que le CO de la 26^{ème} Fête Fédérale de Tir des Vétérans 2019 nous préparera une fête de tir magnifique, sympathique et conviviale.

14. Détermination du lieu de séjour pour l'ADV 2019

Beat Abgottspon, membre du comité de l'Association Sportive Valaisanne des Tireurs Vétérans,

propose aux délégués que l'assemblée des délégués sera organisée par l'AC VS le 13.04.2019 à la salle Simplon à Brig-Glis. Brig-Glis est le grand centre au point de vie population au Haut-Valais avec environs 15'000 habitants. Brig-Glis est rapidement accessible par le train. Bern 1h, Zürich, Bâle et Lausanne 2h. Brig-Glis présente deux avantages : En premier, les participants sont très vite au lieu de l'AD et en deuxième ils peuvent déguster les produits du Valais sans se soucier de rencontrer un contrôle de circulation. Il a bien entendu assez de places de parc dans les environs de la salle Simplon. L'opportunité se présente d'ajouter quelques jours de vacances avec l'épouse/amie afin de profiter des beautés du Valais. Il y a 6 minutes de marche depuis la gare à la salle Simplon. L'apéro se déroulera sous les arcades du palais des Stockalper chargé d'histoire. Pour les dames un programme varié sera organisé. Pour le dîner nous rentrerons à la salle Simplon.

Pour de plus amples informations concernant le lieu de séjour

<https://www.brig-glis.ch/ueber-brig-glis/impressionen/filmportrait/>

Les vétérans valaisans se donneront la peine de copier les camarades jurassiens au point de vue organisation. Au revoir au Valais le 13.04.2019. Il remercie l'assemblée de l'attention.

Par un tonnerre d'applaudissements l'AD charge l'association valaisanne de mettre sur pied l'AD 2019. Le président central remercie les camarades valaisans pour l'organisation de l'AD 2019.

Discours de Ruedi Meier, membre du comité de la FST,

remercie pour l'invitation et nous présente les salutations du comité de la Fédération Sportive Suisse de Tir. Il commence son discours avec un thème qui a occupé le comité de la FST pendant l'année passée et qui nous préoccupe fortement. C'est le message que le Conseil fédéral a adopté concernant la mise en œuvre de la directive de l'UE sur les armes à laquelle la FST s'oppose. Dans le message adopté au mois de mars 2018, le Conseil fédéral n'a nullement pris en considération notre prise de position. Le fait qu'environ 1450 tireuses et tireurs ainsi que 600 sociétés de tir et société de tir cantonales ont déclarés résolument leur opposition contre la nouvelle loi sur les armes a été ignoré. La délégation du comité de la FST a été entendue par la commission de sécurité du Conseil national le 10.04.2018 et pouvait se tailler un petit succès. Mais la commission est néanmoins entrée en matière et soutient en majorité la directive sur les armes de l'UE. La FST maintiendra l'opposition contre la nouvelle loi sur les armes et invoquera notre influence pendant le procès politique. Le projet de loi sera discuté par le Conseil national et après

par la commission de sécurité du Conseil des Etats et le Conseil des Etats. Si le projet de loi passera le Parlement tel quel, la FST se réserve toutes les options. Un référendum est possible. La lutte continue. La FST nous tiendra au courant.

En 2017 nous avons introduit une nouvelle discipline dans le secteur „Sport populaire“ avec le tir sur appui. Elle permet aux tireuses et tireurs d'exercer leur sport jusqu'à l'âge avancée et rester actif dans les sociétés de tir. Dans toute la Suisse, la nouvelle discipline a rencontré un accueil favorable chez les tireurs au fusil ainsi qu'au pistolet et est un plein succès. Le nombre de participants est monté et prouve que la nouvelle discipline a bien été acceptée pour la saison 2017/18. Pour l'année 2018, 120 groupes avec environ 500 tireurs prendront part. La FST est persuadée que le trend positif se prolongera les années prochaines. Actuellement nous planifions d'offrir le tir sur appui dans d'autres disciplines, par exemple au pistolet libre. Cette année, nous avons introduit le Championnat Suisse avec le pistolet d'ordonnance 25m et le Championnat de groupe fusil 300m pour les équipes mixtes avec des juniors et des tireuses et tireurs plus âgés. Vous voyez : La Fédération Sportive Suisse de Tir s'occupe des vétérans. Ils sont d'une importance primordiale. L'orateur remercie chacune et chacun. Il remercie pour la fidélité de longue date, l'engagement pour la cause du tir, la pratique que vous transmettez aux jeunes, pour l'enthousiasme pour notre sport. Le sport de tir suisse est dépendant de chaque tireuses et tireurs – indépendamment de l'âge. Ensemble nous pouvons préserver et cultiver notre beau sport, ensemble nous pouvons lutter avec succès contre des développements désagréables (loi sur les armes. La FST tentera tout de promouvoir notre sport aimé sur tous les niveaux et le faire avancer. Nous, tireurs, avons un souffle persévérant et nous ne nous soumettons pas à chaque esprit du temps. Le sport de tir a en Suisse un passé traditionnel et une telle importance que le vent contraire politique actuel, comme le débat sur la loi des armes, ne peut pas nous désaxer, même si les oppositions sont importantes. J'en suis entièrement convaincu. Mettons le cap avec fermeté. Si nous sommes ensemble nous pouvons être sûr que le sport de tir en Suisse aura un avenir couronné de succès.

Un grand merci au nom de la FST à tous les vétérans pour leur engagement en faveur de notre sport tant aimé.

Le président central remercie Ruedi Meier pour son discours et lui souhaite une bonne santé, le bien-être et toujours du succès

15. Divers

La parole n'est pas demandée - mais une surprise

Pascal Crétin, Conseiller municipal de la commune fusionnée de Haute-Sorne, remet symboliquement (aussi comme traditionnaliste) un „Fritz“ en miniature avec la remarque à notre président : Tu es le plus grand ! Ce geste anime les présents de lui applaudir fortement.

Epilogue du président central

Le président central remercie

- le comité d'organisation de cette journée pour l'excellente préparation et organisation de l'assemblée des délégués. Il prie le président Léon Frésard, de transmettre ces remerciements et notre reconnaissance aux nombreux bénévoles.
- le donateur de l'apéro et du café.
- les charmantes dames d'honneur Janina Keller et Cosette Möri – leur présence sympathique fait un effet bienfaisant par rapport aux délibérations réglementaires. Elles ont enrichi la journée avec une note féminine.
- les hôtes d'honneur pour leur présence et leur intérêt pour notre cause.

- les associations cantonales et l'association régionale pour le déroulement rapide et sans frictions de l'assemblée et la confiance qu'elles ont manifestée au comité ventral en appuyant ses propositions.
- les représentants de la presse pour l'information si possible objective. Nous vous remercions si vous commentez nos fêtes pendant l'année et faites de la publicité pour nous.
- les camarades du comité central pour leur bonne collaboration. Il espère pouvoir compter aussi au futur sur leur soutien et bonne collaboration.
- il souhaite à chacun un bon retour dans son foyer. Il espère que le futur vous donne une bonne santé, joie de vivre et satisfaction. „Bon Tir“ aux vétéranes et vétérans du tir en espérant qu'ils puissent encore longtemps s'adonner à notre sport. Selon notre devise

Pour notre plaisir – et comme exemple pour notre jeunesse !

18.04.2018

Traduit le 12.08.2018



Walter Ruff
Actuaire de l'association